

vers l'an 1752 que ce Calvaire fut fait ou du moins fut achevé. Sa construction consiste en sept chapelles toutes bâties en bonne maçonnerie de pierre, et distantes les unes des autres de sept à huit arpents, excepté les trois dernières qui se trouvent au sommet de la montagne telles qu'on les voit à première vue. Le parcours des quatre premières chapelles est sur un terrain boisé et en forme d'amphitéâtre ; les tableaux qui font l'ornement de chacune de ces chapelles est un ouvrage sorti des mains d'un Canadien-Français, (M. Vincent Chartrand de St. Vincent de Paul), qui renouvela ces tableaux en 1823.

Dès le commencement de l'établissement de ce Calvaire, un grand nombre de pèlerins y vinrent de toutes les paroisses environnantes, de sorte qu'en peu années c'était non-seulement pour les sauvages nouvellement convertis, mais pour toute la population catholique un sujet de grande vénération : dès lors cette dévotion allant toujours en grandissant pour ce pèlerinage, il devint pour ainsi dire en mode pour certaines paroisses qui ne manquent pas de visiter ce Calvaire ; entr'autres paroisses je citerai les paroisses de l'île Perrot, de St. Clément, de Beauharnois, du Sault St. Louis et de Chateauguay qui louent tous les ans un Bateau à vapeur pour ce pieux voyage.